



### DE RETOUR EN FORCE!

C'est normalement au printemps que resurgit soudainement la vie, mais aux AmiEs de la Terre de Québec (ATQ), comme nous aimons être différentEs, c'est à l'automne que nous redynamisons le mouvement! L'été a tout de même été l'occasion de travailler dans le quartier St-Jean-Baptiste à favoriser les liens entre les différentEs acteurs et actrices qui y cohabitent, de présenter nos divers dossiers lors de kiosques au Marché public St-Sauveur et à la Fête Arc-en-ciel, et de préparer la fameuse épiluchette de blé d'Inde de la rentrée. Une vingtaine de membres se sont d'ailleurs déplacéEs pour déguster quelques épis en notre compagnie sur le toit du Centre Frédéric-Back. Ce fut fort agréable, et quel coucher de soleil!

La saison automnale part sur les chapeaux de roues avec une programmation d'activités diversifiées, des manifestations contre l'austérité, un débat entre des candidatEs aux élections fédérales sur les enjeux alimentaires (8 octobre),

la Semaine québécoise de réduction des déchets en octobre, la Marche mondiale des femmes (17 octobre), la Marche mondiale pour le climat en prévision de la COP-21 (29 novembre), et bien d'autres choses encore. Avant de vous plonger dans ce tourbillon d'activités et d'actions, et pour vous remettre dans le «bain ATQ», nous vous proposons cinq textes aux sujets variés : la protection de l'eau potable et les hydrocarbures; les choix alimentaires et leurs impacts socio-environnementaux; l'achat de seconde main et ses bienfaits; la Marche mondiale des femmes, son histoire et l'édition 2015; et finalement, les produits d'hygiène féminine.

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à vous joindre à nous quand l'occasion se présentera, car c'est collectivement et solidairement que nous pourrons atteindre notre mission de transition vers un monde écologique.

Votre dévoué collectif de travail

### TABLE DES MATIÈRES

Acheter, c'est voter... mais ce n'est pas simple!.....	1
Féminité et environnement, faisons les choses autrement.....	3
Protégeons nos corps, notre Terre et nos territoires.....	3
Les projets pétroliers au Québec ont le vent dans les voiles!.....	4
BiblioTerre.....	6

### ACHETER, C'EST VOTER... MAIS CE N'EST PAS SIMPLE!

**...ou comment remplir notre assiette de manière socio-écoresponsable peut être un casse-tête!**

*par Ariane Gagnon-Légaré, responsable des dossiers agriculture et alimentation aux ATQ*

Dans la transition vers une société écologiste, vers un développement viable, nos choix alimentaires personnels sont particulièrement significatifs. Si le fait de s'alimenter est en essence incontournable (!), la production et la distribution alimentaires peuvent avoir une empreinte écologique lourde, tout en jouant un rôle socio-économique (positif ou moins) de premier plan.

Or, à l'instar de bien des enjeux de viabilité, les questions alimentaires sont éminemment complexes. Le système alimentaire est globalisé, les aliments sont transformés, subdivisés en parties, qui peuvent faire le tour du monde et être réassemblés de moults manières. Vérifier à l'épicerie la localisation de l'entreprise qui produit un aliment – c'est souvent la seule information dont on dispose – ne rend pas compte de ces périples possibles. Les indications « Fait

au Canada » ou « Produit du Canada » (qui ne sont pas équivalentes) sont d'un secours limité, car elles réfèrent aux *coûts de production*<sup>1</sup>. Compte tenu des écarts de ces coûts entre certains pays du Nord et du Sud, des aliments peuvent venir de loin, être transformés ici et mériter l'indication. Vous avez déjà remarqué les ananas produits au Canada?

À ce chapitre, la certification « Aliments du Québec » est plus claire. Elle considère la composition des produits, dont 85 % des ingrédients doivent être d'origine québécoise, « à condition que tous les ingrédients principaux proviennent du Québec. »<sup>2</sup> Ces aliments locaux présentent l'avantage de contribuer au dynamisme des communautés que nous côtoyons. Or, sur le plan environnemental, ils ne sont pas une panacée.

En effet, l'empreinte écologique relative des modes de transport et de production complexifie le portrait. Ainsi, muni d'un litre de carburant, un camion déplace une tonne de marchandises sur 75 km, un train, sur 181 km, et un navire, sur 312 km, alors qu'un avion est généralement encore plus gourmand<sup>3</sup>. Un aliment plus lointain peut ainsi nous parvenir en émettant moins de gaz à effet de serre! Le tout, sans compter notre transport à nous, alors que nous faisons nos courses. Car les véhicules à moteur personnels sont les moins efficaces du lot, en termes d'utilisation de combustibles!<sup>3</sup>

À la variable transport s'ajoute celle des modes de production et de conservation des aliments. À titre d'exemple, les fruits et légumes produits en serres chauffées au mazout ou encore ceux dont la conservation (au cours de l'hiver après les récoltes, notamment) est alimentée par l'électricité de centrales au charbon, peuvent être de meilleurs contributeurs aux changements climatiques que des produits cultivés plus loin. Ainsi, le lieu d'origine des produits n'est pas une information si éclairante<sup>4</sup>.

Tout ça peut sembler confondant, et on peut être tenté de lancer la serviette : « Ça sert à rien! De toute façon, la moindre petite action humaine pollue! On découvre toujours de nouveaux effets négatifs! Aujourd'hui on entend dire une chose, puis son contraire la semaine suivante! » Le fait est que ces enjeux sont éminemment complexes. Les conséquences socio-écologiques de notre consommation alimentaire dépendent de multiples facteurs, des facteurs qui, de plus, évoluent dans le temps. Des facteurs dont certains sont quantifiables, pour lesquels les données sont disponibles dans certains cas, et pour lesquels le « meilleur » choix se dessine assez aisément. D'autres facteurs qui sont plutôt qualitatifs, la meilleure option dépendant de valeurs personnelles ou de positions idéologiques qui peuvent toujours être débattues et difficilement tranchées. Dans une perspective de viabilité, ces multiples facteurs

doivent être pris en compte autant que possible, puisqu'on vise un développement respectant autant les personnes que les écosystèmes.

Un premier pas est de consentir à ce que nos choix alimentaires soient complexes, qu'ils demandent un certain travail de notre part (parfois une tâche rebutante dans nos horaires bondés!). Et ce travail est, en partie, intrinsèquement citoyen. Les valeurs, les idées variées qui façonnent ou pourraient façonner notre système alimentaire ne peuvent relever d'avis experts. *Nous* savons ce qui est important, a du sens pour *nous*!

Mais soyons un peu plus concrètes : comment chacun de nos achats peut aussi être un vote pour un système agroalimentaire viable? Alors qu'il existe des ouvrages des plus complets sur la question<sup>5</sup>, rappelons ici que l'on peut rechercher :

- les produits locaux (certifiés « Aliments du Québec », notamment), certes, en s'enquérant de leur origine, de la manière dont ils ont été produits, transformés, transportés. Ce sont toujours de belles discussions avec les productrices et producteurs, quand on a la chance de les rencontrer. Sinon, la plupart des entreprises agro-alimentaires et épiceries répondent diligemment, par courriel, voie postale ou autrement, à nos interrogations;
- les produits de saison, conservés selon des méthodes peu énergivores... Et pourquoi pas de savoureuses conserves maison? L'emportage, voilà une belle activité familiale, intergénérationnelle ou amicale à réaliser cet automne!
- les commerces accessibles à pied, à vélo, en trottinette... ;)
- et quelquefois des produits exotiques, ou de luxe. On peut alors préconiser des produits déshydratés (par ex. des fruits séchés), ce n'est pas la même chose qu'un produit frais, mais ce peut tout de même être très bon! De plus, les produits transformés sur place peuvent avoir une empreinte carbone moindre, si le poids qui voyage est réduit.

À l'échelle collective, pourquoi ne pas réinstaurer la marine marchande, le transport ferroviaire? Les petits commerces de proximité? Sans retourner en arrière, des manières de faire d'avant peuvent inspirer les solutions aux enjeux présents, non?

Plus fondamentalement, c'est notre culture alimentaire qui est interpellée. Au cours des dernières décennies, grâce au développement des transports, nous nous sommes ouverts à une richesse de goûts, de saveurs et de textures provenant de tous les coins du monde. Hier encore inusitées, ces cuisines d'ailleurs font aujourd'hui partie de notre quotidien. Les effets socio-écologiques de notre consommation alimentaire, notamment les changements climatiques, nous invitent de nouveau à transformer notre culture culinaire.

<sup>5</sup> On pense notamment aux ouvrages de Bernard Lavallée (Sauver la planète une bouchée à la fois : trucs et conseils), et à ceux de Laure Waridel (L'envers de l'assiette. Et quelques idées pour la remettre à l'endroit, ou encore Acheter c'est voter. Le cas du café). Trois ouvrages disponibles pour les membres des ATQ, et probablement dans une bibliothèque près de chez vous.

<sup>1</sup> Gouvernement du Canada, Bureau de la concurrence, Indications « Produit du Canada » et « Fait au Canada » — Foire aux questions, [www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/02228.html](http://www.bureaudelaconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/02228.html) [17 septembre 2015].

<sup>2</sup> Ministère des Transports du Québec, Avantages du transport maritime, [www.lesaint-laurent.com/pages/faitsetchiffres.asp](http://www.lesaint-laurent.com/pages/faitsetchiffres.asp) [17 septembre 2015].

<sup>3</sup> Centre pour un transport durable, Le transport des marchandises, Bulletin du transport durable, no. 4, avril 2001, [cst.uwinnipeg.ca/documents/STM4French.pdf](http://cst.uwinnipeg.ca/documents/STM4French.pdf) [17 septembre 2015].

<sup>4</sup> Coley, D. A., Howard, M. et Winter, M., "Food miles: time for a re-think?", *British Food Journal*, 113 (7), 2011, pp. 919-934 [[opus.bath.ac.uk/25099/1/Coley\\_British\\_Food\\_Journal\\_2011\\_113\\_7\\_919.pdf](http://opus.bath.ac.uk/25099/1/Coley_British_Food_Journal_2011_113_7_919.pdf)].

## FÉMINITÉ ET ENVIRONNEMENT, FAISONS LES CHOSES AUTREMENT

par Estelle Richard, responsable du dossier Zéro déchet aux ATQ

Chaque mois, nous, les femmes, vivons ce moment bien particulier que sont les menstruations. D'un point de vue physiologique, rien de plus normal, voir même banal, que nos règles. Toutefois, sous la lunette écologique, les règles et tout ce qu'elles impliquent d'attirail, sont fort intéressantes! Les diverses études à ce sujet estiment que chaque femme occidentale utilise entre 9500 et 11 000 tampons, serviettes sanitaires et protèges-dessous dans sa vie. Multipliez par le nombre de femmes, vous obtiendrez un chiffre astronomique! Cette quantité de matières, lorsqu'elle est «bien gérée», se retrouve dans les sites d'enfouissements ou à l'incinérateur et, dans les pires cas, aux stations d'épuration des eaux qui ont bien du mal à ne rien laisser passer... Sans compter les emballages en plastique ou en carton qui ne sont pas toujours recyclables et qui ajoutent à l'empreinte écologique que nous laissons, un peu malgré nous, pendant ces quelques jours de notre cycle menstruel.

Mais, chères amies, réjouissez-vous, il y a du nouveau sur les tablettes : la coupe menstruelle! Cette merveilleuse invention remonte aux années 1930 aux États-Unis, où des femmes soucieuses d'améliorer leur quotidien et de soulager leur porte-monnaie, ont mis au point cette petite coupe, d'abord faite de caoutchouc, qui visait à recueillir le sang perdu pendant les règles. C'est toutefois assez récemment que la coupe menstruelle est devenue plus populaire auprès des femmes qui y voient aussi une façon de réduire leur impact sur l'environnement. En effet, ces coupes faites en silicone médicinale peuvent être utilisées jusqu'à dix ans si elles sont bien lavées avant et après les règles. De plus, bien que le prix d'achat (autour de 40 \$) puisse être décourageant, il est vite remboursé, car on estime qu'une femme nord-américaine dépense jusqu'à 200 \$ par année pour l'achat de produits d'hygiène féminine!

## PROTÉGEONS NOS CORPS, NOTRE TERRE ET NOS TERRITOIRES

Par Monique Foley et Ariane Gauthier-Tremblay, membres des ATQ et membres de l'organisation de la Marche mondiale des femmes

C'est à Québec, en 1995, après la Marche du Pain et des Roses, qu'est née l'idée de lancer une Marche mondiale des femmes. La première a eu lieu en 2000, puis en 2005, 2010 et cette année, 2015.

Pourquoi marcher ou plutôt, pourquoi une Marche mondiale des femmes? En fait, marcher est une bonne façon d'avancer et de faire avancer les causes qui nous tiennent à cœur. Et nous les femmes, nous marchons pour le bien de toutes : «Ensemble, on va plus loin!». Même du temps de l'empire romain, des femmes ont marché pour obtenir des droits pour l'autonomie économique des épouses!

Maintenant, faisons le point sur ce qui nous intéresse toutes le plus : le confort. Avec la coupe, fini les désagréments dus aux petites pertes du début ou de la fin de nos menstruations, finis les tampons secs ou au contraire, les tampons trop pleins trop vite, fini les serviettes gênantes lors d'efforts physiques ou exagérément humides quand il fait chaud. La coupe peut être insérée dès les premières pertes et gardées pendant la période de nos règles, et ce jusqu'à 12 heures d'affilée, selon le flux de chacune bien entendu. De plus, les odeurs incommodantes sont éliminées, car comme notre sang est recueilli dans la coupe, il n'est pas en contact avec l'air, ne s'oxyde pas et donc, ne sent pas. Sans compter que contrairement aux produits d'hygiène traditionnels, la coupe ne contient ni agent blanchissant, ni parfum ou neutralisant d'odeurs, ni produits chimiques dont les impacts sur la santé sont non négligeables.

À la veille de la Marche mondiale des femmes et de la Semaine québécoise de réduction des déchets, nous vous invitons, chères membres des AmiEs de la Terre de Québec, à réfléchir à la possibilité de changer vos habitudes et d'opter pour la coupe menstruelle! Pour en savoir plus, visionnez cette vidéo comique sur Youtube <http://bit.ly/1waAVQB>



Mentionnons que nous marchons en tenant compte du rythme de chacune. Pour certaines qui habitent dans mon quartier à Beauport, marcher à Québec, c'est déjà loin. Ce sont tous ces petits « loins » mis ensemble qui nous ont fait parcourir le Québec en 1995, avec la Marche du Pain et des Roses. Ce sont tous ces petits « loins » qui nous ont rapprochées les unes des autres, de tout âge, de toute

provenance, convaincues que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte, ni en droits ni en richesse...

Ce sont tous les petits « loins » qui, en se concrétisant, nous ont convaincues que nos réalités sont intimement liées à celles de nos sœurs qui vivent au-delà du « loin », au-delà des frontières. Et une douce folie nous a amenées à vouloir marcher avec elles à la grandeur de la planète. Cette année, nous vous réservons une belle surprise : des

tricot-graffitis que les centres de femmes de partout au Québec ont créés. Ça promet en beauté!

Le rassemblement (mixte) aura lieu à Trois-Rivières le samedi 17 octobre. Des autobus partiront de Québec et de Sainte-Foy le matin même à 8 h et repartiront vers Québec à 14 h 30. Inscription obligatoire (c.f.a@oricom.ca ou 418-651-4280). Pour en savoir plus, consultez le [www.mmfgc.org](http://www.mmfgc.org)

Bienvenue à toutes et à tous!

## LES PROJETS PÉTROLIERS AU QUÉBEC ONT LE VENT DANS LES VOILES!

### Au péril de notre eau et de nos écosystèmes...

par Sandrine Louchart, responsable des dossiers eau et énergie aux ATQ

Promulgué en août 2014 par le gouvernement du Québec, le nouveau « règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection » (RPEP), encadrant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels dans la province, est si inapproprié que plus de 250 municipalités veulent y contrevénir. Comme nous l'indiquait *Le Devoir* dans un article de Alexandre Shields du 11 août, c'est du jamais vu dans le monde municipal : « *Dans un geste politique sans précédent, plus de 250 municipalités du Québec réclament le droit de déroger au règlement provincial sur la protection des sources d'eau potable dans le cadre des forages pétroliers et gazières* ».

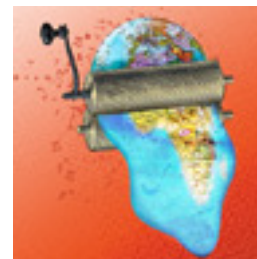
Ce n'est pas la première fois que le monde municipal signifie son engagement pour la protection des sources d'eau potable, car suite à l'ampleur de la mobilisation citoyenne contre l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, plus de 70 municipalités avaient déjà posé un premier cadre de protection des sources d'eau potable avec le règlement de « Saint-Bonaventure » il y a plus de deux ans. Ce règlement était beaucoup plus contraignant pour l'industrie que le RPEP, (Pétrolia a même poursuivi la Ville de Gaspé pour l'application de ce règlement), puisqu'il établissait une distance séparatrice minimale de 2 kms de rayon entre un puits résidentiel alimentant 20 personnes ou moins et les opérations de forage, tout en interdisant l'introduction de toute substance susceptible de contaminer la nappe phréatique. Le RPEP, lui, autorise les forages à seulement 500 mètres des sources d'eau potable et 600 mètres sous la base de l'aquifère. En fait, il est plutôt « fait sur mesure » pour l'industrie pétrolière et gazière qui s'affaire depuis plusieurs années au Québec, bénéficiant de la bienveillance des divers gouvernements récemment au pouvoir.

Présentement, ces 250 municipalités (et leurs citoyenNEs) qui exigent une meilleure protection des sources d'eau potable sont bien le seul palier de gouvernement à le faire. L'actuel gouvernement ne dissimule pas son a priori favorable aux projets énergétiques projetés ou en cours dans la province, mais, pour ces municipalités, comme pour les AmiEs de la Terre de Québec, il y a largement matière à s'inquiéter pour notre eau, et notre droit

à un environnement sain. Nous constatons également qu'aucune instance gouvernementale ne donne à la population une vision d'ensemble des projets et de leurs impacts non seulement sur l'eau, mais aussi sur le climat, les terres agricoles, les pêcheries, etc. Les « dossiers » sont traités « à la pièce », peut-être histoire de mieux « faire passer la pilule ». Aussi, en période de restrictions budgétaires, il est surprenant de voir que le gouvernement hésite bien peu avant d'investir des dizaines de millions de dollars dans des projets très contestables au niveau environnemental et social. Afin de mieux appréhender l'ampleur du développement pétrolier déjà en cours ou projeté au Québec, et les enjeux citoyens qui y sont associés, l'encadré 1 présente un portrait de l'ensemble de ces projets.

Face à cette revue des projets, il faut rappeler que le gouvernement va prochainement annoncer plusieurs éléments-clés dans le développement de la filière des hydrocarbures au Québec, dont la première loi devant encadrer l'industrie des énergies fossiles au Québec, la future politique énergétique, le rapport de l'évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures, et le rapport de l'acceptabilité sociale de projets énergétiques. Pourtant, les citoyenNEs du Québec ont plus d'une fois dit NON à ce type d'énergie (la dernière en date étant la marche action climat le 25 avril, où nous étions plus de 25 000 personnes à Québec à dire **NON aux sables bitumineux**) qui laisse une lourde dette environnementale aux générations montantes et futures, dont une qualité de l'eau menacée, un climat dérégulé, etc. C'est désolant!

Quand enfin les politiciens prendront-ils conscience des conséquences de leur manque de courage face aux pressions des lobbies pétroliers, et que leurs présentes prises de décisions écologiquement et socialement irresponsables, nous engagent pour des décennies?



## Encadré 1 | Projets pétroliers en cours et projetés au Québec

◆ **Énergie est Transcanada** : projet d'oléoduc de 4600 km qui transporterait quotidiennement plus de 1 million de barils de pétrole brut depuis l'Alberta et la Saskatchewan jusqu'aux Maritimes, en passant par l'Ontario et le Québec. Au Québec, cet oléoduc traverserait plus de 700 cours d'eau, dont le fleuve Saint-Laurent entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Saint-Nicolas. Présentement, le gouvernement du Québec se fie **UNIQUEMENT** au processus d'évaluation de l'Office national de l'énergie (ONÉ), un organisme fédéral dont on peut remettre en question l'évaluation environnementale (n'ayant notamment pas à inclure les gaz à effet de serre qu'émettrait le projet). L'opposition à Énergie Est est vive ici et en Ontario, mais aussi au Manitoba où selon la Manitoba Energy Justice Coalition, « *une rupture de l'oléoduc projetée par TransCanada pourrait contaminer l'approvisionnement en eau potable de toute la région de Winnipeg. Un tronçon de la canalisation passerait en effet sous un aqueduc acheminant vers la capitale manitobaine l'eau du lac Shoal, situé près de l'Ontario.* ». Au Nouveau-Brunswick, c'est un réel défi pour l'opposition aux oléoducs de se faire connaître, car l'un des principaux médias le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean appartient à la famille Irving. Quant au projet de port pétrolier « accompagnant » l'oléoduc (initialement prévu à Cacouna, pouponnière des bélugas), il est en suspens, Transcanada « magasinant » un autre site pour ses installations industrialo-portuaires.

◆ **Junex Galt** : Junex a terminé ses premiers essais de production au puit Galt n°4 près de Gaspé au printemps dernier. Prochainement, l'entreprise compte forer d'autres puits sur le site de Galt pour préciser le potentiel pétrolier du site.

◆ **Pétrolia Haldimand** : Le gisement Haldimand est situé sur la péninsule du même nom près de Gaspé, en forêt, dans le secteur de Sandy Beach. À Haldimand, la maison la plus proche du gisement est à 350 mètres, et le puits d'eau le plus proche est à 850 mètres, mais Pétrolia respecte le nouveau règlement (RPEP). Ce printemps, le mouvement Tache d'huile et le comité Ensemble pour l'avenir durable du grand Gaspé (mouvements d'opposition citoyenne située en Gaspésie) nous apprenaient que « *Des études menées par la firme Savaria experts-conseil ont permis de démontrer que les travaux en cours ont déjà eu des impacts sur l'approvisionnement en eau et que ces derniers comportent trop de risques pour être viables. Les avis scientifiques commandés par la Ville sont arrivés aux mêmes conclusions.* ». Les boues de forage provenant de ce site sont aussi problématiques à gérer, car la municipalité de Gaspé ne dispose pas des infrastructures adéquates pour les traiter. De plus, au mois de mai dernier, Gaspé a déposé une demande d'avis du BAPE au ministre Heurtel pour le projet Haldimand 4, mais celle-ci a été rejetée.

◆ **Pétrolia Bourque** : situé à Murdochville (Gaspésie), ce projet consiste en l'exploration et le développement de gaz naturel, ainsi que des liquides du gaz naturel, des condensats et du pétrole léger. Par Ressources Québec, le gouvernement y participe à hauteur de 3,8 millions de dollars. Bourque est le premier maillon en vue de la réalisation du projet TUGLIQ Énergie.

◆ **Unité de liquéfaction amarrée en Gaspésie de TUGLIQ** : TUGLIQ Énergie veut construire une unité de liquéfaction amarrée en Gaspésie qui servira à approvisionner des barges de petites tailles pour acheminer par voie maritime le gaz de Pétrolia du site Bourque, près de Murdochville, vers la Côte-Nord. Or le 3 juin dernier, la **Radio CHNC FM** (New Carlisle) a appris que la compagnie n'a toujours pas déposé son avis de projet au ministère de l'Environnement, qui confirme toutefois par courriel que des discussions ont cours entre les deux parties. En juin, le porte-parole de TUGLIQ, Alexandre Boucher de la firme de communication National, indiquait que les promoteurs qu'il représente étaient en Gaspésie afin de rencontrer plusieurs éluEs municipales et municipaux, dont ceux de Gaspé, de sorte à trouver le site idéal pour installer les infrastructures du projet.

◆ **Pétrolympic Mitis** : exploration de pétrole et gaz dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Pour l'instant, l'entreprise a identifié plusieurs cibles de forage et cherche de nouveaux investisseurs.

◆ **Port pétrolier de Belledune de Chaleur Terminal-sinc** : prévu au Nouveau-Brunswick pour 2017, ce projet consiste en la construction d'un port d'exportation de pétrole de sables bitumineux. Au Québec, ce sont plus de 220 wagons chargés de brut albertain qui traverseront la province chaque jour. Le 30 mai dernier, selon ce qu'avait appris Alexandre Shields du *Devoir* « *l'entreprise Chaleur Terminal-sinc. (CTI) a obtenu récemment le permis de construction de son port pétrolier d'exportation qui sera situé à Belledune, sur les rives de la baie des Chaleurs. Cette filiale de la société albertaine Secure Energy souhaite y construire un parc de réservoirs de pétrole, mais aussi deux pipelines qui serviront à charger les pétroliers qui viendront s'amarrer au quai. Le projet doit créer 30 emplois permanents, estime la compagnie.* ». La MRC de la Matapédia (regroupant 18 municipalités) a adopté une résolution pour affirmer sa désapprobation au projet, que les élus considèrent trop risqué pour la population et l'environnement, en raison de la **vétusté des infrastructures de chemin de fer le long du parcours prévu**. En juillet dernier, le Secrétariat Mi'gmaawiMawiyomi (SMM), représentant les trois communautés Mi'gmaq de la région de Gaspé a déposé une poursuite judiciaire au Nouveau-Brunswick dans le but d'empêcher la réalisation de ce projet.

◆ **Old Harry de Corridor Resources**: situé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent à 80 kilomètres des îles

## Encadré 1 | Projets pétroliers en cours et projetés au Québec (suite)

de la Madeleine, ce gisement d'hydrocarbures est à la frontière maritime entre les provinces de Québec et de Terre-Neuve. Selon la Coalition Saint-Laurent (dont les AmiEs de la Terre de Québec font partie), le projet de loi 49 « *Loi miroir de mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent* » déposé en juin 2015, représente un « *nouveau jalon vers un État pétrolier, et ouvriront toute grande la porte de l'exploration pétrolière dans la partie québécoise du golfe* ». Ce projet de loi a été déposé sans consultation préalable, mais aussi sans attendre la publication de l'étude environnementale stratégique (ÉES) sur la filière des hydrocarbures que le gouvernement a pourtant demandée en 2014.

◆ **Anticosti** : Les travaux de forages amorcés en 2014 ont repris cet été, et sont menés par Hydrocarbures Anticosti, une société en commandite dont les partenaires sont : Ressources Québec, Pétrolia inc., Saint-Aubin E&P (Québec) inc. et Corridor Ressources Inc. Précisons que ce projet est **largement financé** par Québec puisque Ressources Québec est une filiale d'investissements Québec qui a investi 57.7 millions dans cette « aventure ». En mai dernier, le gouvernement du Québec a donné un contrat de plus de 200 000\$ à la firme WSP Canada (anciennement Genivar) pour étudier les infrastructures qui seraient nécessaires pour exploiter le pétrole de l'île d'Anticosti.

◆ **Projet Énergie Saguenay** : évalué à 7,5 milliards de dollars ce projet prévoit un gazoduc et une usine de liquéfaction au Saguenay. Un article du *Devoir* publié le 9 mai, indiquait que des investisseurs américains souhaitent construire au Saguenay une usine de liquéfaction de gaz provenant de l'Ouest canadien, dans le but de l'exporter par navires méthaniers. Leur entité locale, GNL Québec, vient d'ailleurs d'inscrire des mandats

de lobbying afin d'obtenir les permis nécessaires, mais aussi le soutien financier du gouvernement.

◆ **Inversion du Pipeline 9B d'Enbridge** : ce projet a été approuvé par l'ONÉ en mars 2014, sa mise en service est prévue prochainement. Cet oléoduc en opération depuis plus de 40 ans, acheminera désormais du pétrole de North Westover (Ontario) vers Montréal, avec une augmentation de son débit de 240 000 à 300 000 barils/jour. Ce « tuyau » traverse plusieurs cours d'eau et milieux urbains. En Ontario, les Chippewas continuent leur combat en Cour contre ce projet, avec l'appui de 40 organisations du milieu environnemental et social.

◆ **Train pétrolier** : chaque jour des convois pétroliers transportant environ 100 000 barils de pétrole brut transitent par Montréal. Ces wagons-citernes passent en milieu urbain densément peuplé, pour rejoindre le Bas du fleuve ou l'Estrie. Soulignons que ces dernières années, les trains chargés de pétrole se multiplient au Canada, on comptait 500 wagons par année en 2009, on en comptait 140 000 en 2013. Les trains franchissent des cours d'eau majeurs tels que les rivières Yamaska, Saint-François et Richelieu.

◆ **Fleuve Saint-Laurent** : depuis avril dernier, le pétrole des sables bitumineux est acheminé par des oléoducs existants au Texas, puis chargé au port de Nederland (Texas) à bord de superpétroliers qui remontent l'océan Atlantique puis le fleuve, jusqu'à la raffinerie Suncor de Montréal. Soulignons que le fleuve est la source d'approvisionnement en eau de plus de 3 millions de personnes dans la province.

Pour terminer, l'agrandissement du port de la ville de Québec pourrait devenir une voie d'exportation du pétrole des sables bitumineux. Selon Harvey Mead, ancien commissaire au développement durable, « *ce projet pourrait complètement défigurer l'allure de la région* ».

## BIBLIOTERRE

Voici quelques titres récemment ajoutés à notre collection documentaire. Passez nous voir, pour les voir!

- ST-ONGE, Jean-Claude (2015) *TDAH? Pour en finir avec le dopage des enfants*, Montréal, éditions Écosociété, 180 pages.
- TRÉPANIÉ, Samuel et al. (2015) *Sortir le Québec du pétrole*, Montréal, éditions Somme toute, 320 pages.
- MORIN, François (2015) *L'hydre mondiale : l'oligopole bancaire*, Montréal, Lux Éditeur, 168 pages.

